

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL de LAVARDENS

du mardi 15 avril 2025 à 20h30 à la salle du conseil municipal

Convocation du : 10/04/2025

Présents: Christiane COSTENARO, Laurence GÉNOT-BARRÈRE, Cyrille GINESTET, Claude MACARY, Laurent MOTHE, Sylvie PUJOS, Cyril RECHOU, Joëlle SAINT-PÉ (08)

Absents excusés : Damien RECHOU (01)

Absents non excusés : Séverine DELCOURT (01)

Procurations : 0

Secrétaire : Laurence GÉNOT-BARRÈRE

Membres présents : 08 ; membres votants : 08 excepté pour le vote des comptes financiers uniques (07) des budgets votés hors la présence de M. le maire.

-
- 1) Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance
 - 2) Vote du Compte Financier Unique 2024 (CFU) : budget principal
 - 3) Affectation du résultat de l'exercice 2024 : budget principal et budget annexe du lotissement
 - 4) Proposition et Vote du budget primitif 2025 : budget principal et budget annexe du lotissement
 - 5) Révision des participations aux complémentaires santé et prévoyance
 - 6) Questions diverses et informations générales

A l'ouverture de la séance, monsieur le maire demande au conseil municipal s'il est d'accord pour intégrer à l'ordre du jour le vote de 2 emprunts oubliés sur les convocations. Le conseil municipal donne son autorisation pour inscrire le **vote de deux emprunts** à l'ordre du jour lors du vote du budget principal.

1) Lecture et approbation de la dernière séance

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière séance. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Vote du Compte Financier Unique 2024 (CFU) : budget PRINCIPAL

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Joëlle Saint-Pé 1re adjointe, après avoir pris connaissance du CFU 2024, et constaté que la procédure de confection du CFU est commune à l'ordonnateur et au comptable public et entièrement dématérialisée, que les données de l'ordonnateur et celles du comptable sont concordantes,

APPROUVE le CFU 2024 du Budget principal :

- SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses : Prévu : 674 363,61 ; Réalisé : 443 038,87; Reste à réaliser : 194 000

Recettes : Prévu : 674 363,61; Réalisé : 310 104,21; Reste à réaliser : 184 444

- SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses : Prévu : 442 585,96 ; Réalisé : 320 120,7

Recettes : Prévu : 442 585,96 ; Réalisé : 445 527,79

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : - 132 934,66

Fonctionnement : 125 407,09

Résultat global : - 7 527,57

Les documents sont adoptés à l'unanimité par les membres du conseil municipal, hors la présence de Monsieur le Maire.

3) Affectation du résultat de l'exercice 2024 : budget PRINCIPAL et budget annexe du LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le maire, après avoir approuvé les comptes financiers uniques de l'exercice 2024, et considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statue sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 du budget principal, constate que le compte administratif fait apparaître :

pour le Budget PRINCIPAL :

- un excédent de fonctionnement de :	49606,13
- un excédent reporté de :	75800,96
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	125407,09
- un déficit d'investissement de :	132934,66
- un déficit des restes à réaliser de :	9556,00
Soit un besoin de financement de :	142490,66
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 :	EXCÉDENT 125407,09
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	125407,09
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) :	DÉFICIT 132934,66

pour le Budget annexe du LOTISSEMENT:

- un déficit de fonctionnement de :	58709,55
- un excédent reporté de :	7888,39
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	50821,16
- un excédent d'investissement de :	187038,44
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	187038,44
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : DÉFICIT	50821,16
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	50821,16
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) :	EXCEDENT 187038,44

Les affectations des résultats de l'exercice 2024 du budget principal et du budget annexe du lotissement sont reportées à la prochaine séance.

4) Proposition et Vote du budget primitif 2025 : budget PRINCIPAL et budget annexe du LOTISSEMENT

Comme énoncé à l'ouverture de la séance, monsieur le maire soumet au conseil municipal la proposition de souscrire 2 emprunts dans l'attente du remboursement de TVA et du versement des subventions pour financer une partie de la 2me tranche des travaux de restauration du clocher.

Un prêt de 140 000 € et un prêt de 110 000 € aux conditions suivantes :

Prêt de 140 000 € dans l'attente du remboursement de TVA :

- durée 24 mois
- différé d'amortissement 21 mois
- taux d'intérêt annuel fixe 2,78 %
- TEG 2,93 % l'an et 0,73 % en fonction de la périodicité trimestrielle
- 400 € de frais de dossier
- remboursement différé du capital en une fois
- remboursement du capital in fine (ou avant terme si disponibilité financière)
- remboursement trimestriel des intérêts de 973,00 €
- 7 échéances de 973 €, 1 échéance de 140973 €

Prêt de 110 000 € dans l'attente du versement des subventions :

- durée 24 mois
- différé d'amortissement 21 mois
- taux d'intérêt annuel fixe de 2,78 %
- TEG 2,94 % l'an et 0,73 % en fonction de la périodicité trimestrielle,
- 330 € de frais de dossier
- remboursement différé du capital de 21 mois
- remboursement du capital in fine (ou avant terme si disponibilité financière)
- remboursement trimestriel des intérêts de 764,50 €
- 7 échéances de 764,50 € ; 1 échéance de 110764,50 €

Le Conseil municipal décide de souscrire les emprunts auprès du Crédit Agricole dans les conditions exposées ci-dessus et charge Monsieur Le Maire de réaliser ces prêts et lui donne tout pouvoir pour effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ces emprunts.

- budget PRINCIPAL prévisionnel 2025 :

En Investissement : Dépenses : 944 898,73 € ; Recettes : 954 454,73€.

✓ total budget 1 1380 989,73 € dont 194000 de restes à réaliser

En Fonctionnement : un budget qui s'équilibre avec 408,407,60 € en dépenses et en recettes.

✓ total budget 408,407,60 € .

- Budget LOTISSEMENT prévisionnel 2025 :

En Investissement : un budget qui s'équilibre avec 240 195,97 € en dépenses et en recettes.

Pas de restes à réaliser.

En Fonctionnement : un budget qui s'équilibre avec 152 971,77 € en dépenses et en Recettes.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. le Maire, après avoir pris connaissance des comptes financiers uniques de l'exercice 2024, vote à l'unanimité les propositions nouvelles des Budgets Primitifs de l'exercice 2025 pour le budget principal de la commune et le budget annexe du lotissement.

5) Révision des participations aux complémentaires santé et prévoyance

Considérant l'augmentation du taux de cotisation des agents au risque prévoyance et SANTÉ pour l'année 2025, Monsieur le maire propose à l'assemblée de modifier le montant des participation de la collectivité à la complémentaire santé MNT et prévoyance pour compenser l'augmentation. Il propose de fixer la participation à la prévoyance à 15,37 € par agent et la participation à la complémentaire santé MNT à 60,62 € unitaire par agent, non proratisé en fonction de la durée hebdomadaire,

auxquels s'ajoutent 6,27 € pour parent isolé et 6,27 € par enfant à charge aux bénéficiaires suivants : agents fonctionnaires, fonctionnaires stagiaires, agents contractuels occupant un emploi permanent depuis au moins 1 an en position d'activité dans le cadre du conventionnement CDG32/MNT. Le versement sera effectué directement à l'organisme prestataire à partir du mois d'avril 2025.

Vote à l'unanimité des membres présents. A l'avenir la révision du montant des participations pourra se faire sans délibération du conseil.

6) Questions diverses et informations générales

Fête du Soleil le 27 avril.

Inauguration de l'exposition d'Artagnan au château le 24 mai.

Rétromotion. Cinéma Plein air le 13 août avec spectacle de cape et d'épée pour les petits et une initiation. Food truck ou une association pour la restauration.

Corvée le 3 mai et une autre sans les bénévoles quelques jours avant pour nettoyage et menus travaux.

Réexpertise qualité du village par l'association des Plus Beaux Villages de France entre mai et septembre.

Baliser le nouveau sentier autour du village.

Un bulletin trimestriel sera diffusé par mail aux habitants et sera amené aux gens qui n'ont pas de mails, avec des informations concernant l'état-civil, les routes, des photos comme les travaux de restauration du clocher, les programme des festivités, l'annonce des fêtes et manifestations à venir,...

L'affichage des arrêtés se fera au moins 15 jours à l'avance pour les marchés et les animations afin de libérer les emplacements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

Délibérations votées à l'unanimité (CFU voté hors la présence de M. le Maire)

2025_04_15_01	Vote du Compte Financier Unique 2024 (CFU) du budget principal
2025_04_15_02	Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget annexe du Lotissement
2025_04_15_03	Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget principal
2025_04_15_04	Vote prévisionnel 2025 du budget annexe Lotissement
2025_04_15_05	Vote emprunt court terme avance FCTVA 140 000 €
2025_04_15_06	Vote emprunt court terme attente de subventions 110 000 €
2025_04_15_07	Vote participations complémentaires santé et prévoyance
2025_04_15_08	Vote prévisionnel 2025 du budget principal

Signature du maire
Claude MACARY




Signature du secrétaire de séance
Laurence GÉNOT-BARRÈRE

